



**Actualisation du Document de Référence**  
déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers  
le 29 avril 2009 sous le numéro D.09-0344

**Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers**  
le 28 août 2009

**HSBC France**

*Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros*  
*SIREN 775 670 284 RCS Paris*

Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées – 75419 Paris Cedex 08  
Tél. : 01 40 70 70 40 – Téléc : 645 300 F – [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr)

## Sommaire

---

	<b>Pages</b>
<b>Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	
1. Rapport de gestion sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2009	3
2. Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2009	8
3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009	38
<b>Gouvernement d'entreprise</b>	39
<b>Événements récents</b>	40
<b>Responsable du document de référence et des compléments d'informations et Responsables du contrôle des comptes</b>	41
<b>Table de concordance</b>	43



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 août 2009, conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il complète le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2009 sous le numéro D.09-0344. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009

### 1. Rapport de gestion sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009

#### Résultats financiers du groupe HSBC France (périmètre légal)

Les comptes consolidés résumés du groupe HSBC France (périmètre légal) ont été arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés résumés figurant dans le présent document d'actualisation.

HSBC France a engagé la cession de sa filiale HSBC Financial Products (France) à la succursale Paris Branch de HSBC Bank plc. Cette opération a pour conséquence un changement de traitement comptable de l'intégration de cette société dans les comptes consolidés de HSBC France qui a conduit à opérer les reclassements suivants au 30 juin 2009 sur le bilan (cf. Note 3 de l'annexe aux comptes consolidés résumés figurant dans le présent document d'actualisation) :

- l'ensemble de l'actif de HSBC Financial Products (France) a été reclassé sur la ligne « Actifs de groupes destinés à être cédés » ;
- l'ensemble du passif (hors capitaux propres) de HSBC Financial Products (France) a été reclassé sur la ligne « Passifs de groupes destinés à être cédés ».

Ce traitement étant appliqué au 30 juin 2009, tous les éléments du compte de résultat de HSBC Financial Products (France), du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009, sont pris en compte en intégration globale dans les comptes consolidés de HSBC France. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et jusqu'à la date de cession, les résultats de HSBC Financial Products (France) seront comptabilisés sur une seule ligne « Résultat des activités abandonnées ».

Par ailleurs, la comparaison des chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2009 avec ceux du 1<sup>er</sup> semestre 2008 est impactée par la distorsion induite par les reclassements comptables appliqués après l'annonce faite le 29 février 2008 de l'engagement de négociations exclusives de HSBC France avec le Groupe Banque Populaire sur la cession de sept filiales bancaires régionales (ci-après « les banques régionales »). Cette annonce avait entraîné un changement de traitement comptable des résultats de ces sociétés dans les comptes consolidés de HSBC France qui avait conduit à opérer des reclassements comptables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008 (cf. pages 3 et 4 du document d'actualisation au 30 juin 2008).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le groupe HSBC France réalise un résultat consolidé courant avant impôt de 345 millions EUR et un résultat net part du Groupe de 261 millions EUR.

Le produit net bancaire, avant dépréciations pour risque de crédit, à 1 290 millions EUR, est en baisse de 5%. Cette baisse s'explique notamment par la cession des banques régionales intervenue en 2008 (cf ci-dessus). Hors cet élément, le produit net bancaire avant dépréciations pour risque de crédit serait en hausse de 7% par rapport au 30 juin 2008.

Les dépréciations pour risque de crédit sont en hausse à 99 millions EUR en raison de la dégradation de l'environnement économique qui touche principalement les entreprises en France. Le coût du risque de crédit reste toutefois limité à 42 points de base, exprimé sur la base des encours de crédit.

Le produit net bancaire, après dépréciations, s'établit à 1 191 millions EUR, facialement en baisse de 11% par rapport au 30 juin 2008 mais en légère hausse de 2% hors cession des banques régionales.

Les charges d'exploitation s'inscrivent en baisse de 4% à 846 millions EUR. Hors cession des banques régionales, ils sont en légère hausse de 2%.

Le résultat d'exploitation s'élève à 345 millions EUR au 30 juin 2009, en repli de 23% sur le 30 juin 2008 mais en hausse de 2% hors cession des banques régionales.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Le coefficient d'exploitation s'établit à 65,6%<sup>1</sup>.

Les fonds propres consolidés part du Groupe s'élèvent à 5,5 milliards EUR. Le ratio international de solvabilité, calculé selon les normes Bâle II, s'établit à 10,7%, en hausse par rapport au ratio Bâle II au 30 juin 2008 à 9,2% grâce notamment à une réduction sensible des risques pondérés de 18% à 43,9 milliards EUR. Il est composé quasiment exclusivement de fonds propres dits « Core Tier One ».

Le bénéfice net social de HSBC France s'élève à 351 millions EUR contre 314 millions EUR au 30 juin 2008.

### ***Contribution de la France aux résultats financiers du Groupe HSBC<sup>2</sup> (périmètre managérial)***

Afin de permettre une comparaison pertinente, les résultats commentés ci-après puis par métier sont présentés après neutralisation des résultats réalisés par les banques régionales cédées en 2008. Ils portent sur l'ensemble des activités françaises du Groupe HSBC<sup>2</sup>.

La situation d'assèchement de la liquidité à laquelle ont dû faire face les institutions financières au niveau mondial au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 s'est détendue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 grâce aux différentes mesures prises par les gouvernements au plan national et international. Mais la dégradation de la conjoncture économique se poursuit et, en France, touche principalement les entreprises. Les résultats du Groupe HSBC en France ont cependant résisté dans cet environnement économique difficile.

Le Groupe HSBC a réalisé en France au 1<sup>er</sup> semestre 2009 un résultat avant impôt de 400 millions EUR, en ligne avec le résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2008 (404 millions EUR).

Le produit net bancaire, avant dépréciations pour risque de crédit, à 1 377 millions EUR, est en croissance de 7% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Son évolution a été pénalisée par la non-récurrence des plus-values réalisées sur la cession d'investissements de portefeuille à hauteur de 67 millions EUR au 1<sup>er</sup> semestre 2008, alors que la dégradation des marchés boursiers a entraîné la comptabilisation de dépréciations sur titres au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les dépréciations pour risque de crédit sont en hausse en raison de la dégradation de l'environnement économique et s'établissent à 99 millions EUR en comparaison avec un niveau très bas au 30 juin 2008 à 27 millions EUR.

Les charges d'exploitation à 878 millions EUR sont en légère hausse de 2% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Hors la reprise de provision exceptionnelle sur les régimes sociaux réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2008, les charges d'exploitation sont en baisse de 3%.

Le coefficient d'exploitation s'affiche à 63,8%, en baisse par rapport au ratio du 1<sup>er</sup> semestre 2008 de 66,7% en raison du différentiel positif de taux de croissance des revenus par rapport aux charges d'exploitation.

1 Calculé sur la base des comptes établis en normes IFRS selon le format appliqué par le Groupe HSBC, à savoir "Total des charges d'exploitation / total du produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit".

2 Les commentaires portent sur la contribution de la France aux résultats du Groupe HSBC, en normes comptables IFRS:

- Le périmètre managérial comprend d'une part les activités françaises du Groupe HSBC et d'autre part les résultats opérationnels de HSBC Bank plc Paris Branch, succursale de HSBC Bank plc, ainsi que les filiales d'assurances détenues par HSBC Bank plc Paris Branch.
- Les résultats des banques régionales cédées le 2 juillet 2008 comptabilisés en intégration globale sur janvier et février 2008, puis de mars à juin 2008, sur la base du résultat avant impôt dans le PNB sont retraités. La plus-value de cession des banques régionales a été comptabilisée au 2<sup>ème</sup> semestre 2008.
- Les chiffres financiers sont présentés selon les normes IFRS appliquées par le Groupe HSBC.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Les commentaires ci-après concernant l'activité par ligne de métiers portent également sur le périmètre dit « managérial », c'est-à-dire sur la contribution de la France aux résultats du Groupe HSBC et hors impact des résultats des banques régionales au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### Activité par ligne de métiers

#### *Banque de détail*

La Banque de détail, composée de la Banque de particuliers et de la Banque d'entreprises, a évolué dans un environnement très difficile au 1<sup>er</sup> semestre 2009, marqué par la poursuite de la dégradation de l'environnement économique, le ralentissement de l'activité, la fragilisation des entreprises et la montée du chômage qui ont entraîné une baisse de la demande tant des particuliers que des entreprises dans un contexte de baisse des taux et de marchés boursiers toujours déprimés. Malgré tout, les résultats de la Banque de détail ont résisté grâce à la mobilisation des forces commerciales en dépit d'une hausse du coût du risque de crédit, liée notamment à l'augmentation des défaillances d'entreprises, qui s'établit à 55 points de base au 1<sup>er</sup> semestre 2009, exprimé sur la base des encours.

Après la cession des banques régionales, HSBC France a engagé une stratégie de spécialisation de son réseau d'agences par ligne de clientèle avec la création d'agences réservées aux entreprises d'une part - les CBC (Corporate Banking Centre) pour les entreprises de plus de 30 millions EUR de chiffre d'affaires et les CAE (Centre d'Affaires Entreprises) pour les petites et moyennes entreprises - et d'agences ouvertes aux particuliers d'autre part, avec des Centres et Espaces HSBC Premier dédiés à la clientèle haut de gamme. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> semestre 2009 a vu la fin de l'intégration opérationnelle des filiales fusionnées juridiquement avec HSBC France le 31 juillet 2008 (HSBC Hervet, HSBC UBP, HSBC Picardie et HSBC de Baecque Beau). Ces fusions et intégrations opérationnelles s'inscrivent dans le cadre du Plan Stratégique. Les collaborateurs de la Banque de détail de HSBC France travaillent désormais sur les mêmes outils, les mêmes procédures et proposent à leur clientèle une offre unifiée de produits et services. Ceci permet de renforcer l'efficacité opérationnelle et commerciale et d'avoir, à terme, un impact favorable sur le coefficient d'exploitation.

#### *Banque de particuliers*

La Banque de particuliers a poursuivi sa politique de conquête sur ses segments cibles, à savoir les clientèles patrimoniale et internationale, soutenue par plusieurs opérations dont la campagne de publicité « International » et l'enrichissement de l'offre « Home & Away ». La clientèle Premier a ainsi augmenté de 9% au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 par rapport au 30 juin 2008. La collecte de dépôts a été portée par la commercialisation du Livret A, renforcée par le produit d'épargne HSBC2A. Globalement, les encours moyens de dépôts ont augmenté de 5% par rapport à fin juin 2008. Grâce au lancement d'un contrat à taux garanti sur la partie « Euro », la collecte d'assurance-vie est en croissance de 4% par rapport au 30 juin 2008. Cette évolution est facialement inférieure à celle du marché (source FFSA : +6%) car ce dernier tire avantage d'un effet de base de comparaison en raison d'une moindre collecte en 2008 (source FFSA à fin juin 2008 : -8%). Malgré l'engagement de HSBC France auprès de sa clientèle, la demande de crédit a continué à s'infléchir en raison du manque de confiance des particuliers dans une conjoncture économique très incertaine. Les encours moyens de crédit s'établissent ainsi à un niveau très légèrement supérieur à ceux de fin juin 2008 (+1%). Grâce à la croissance continue de la base de clientèle, les revenus se maintiennent sensiblement au même niveau qu'à fin juin 2008, les commissions bancaires et les revenus d'assurance compensant la baisse persistante des commissions financières, l'impact de la baisse des taux et l'évolution de la composition des dépôts en faveur des dépôts rémunérés.

En baisse de près de 14%, l'évolution du résultat avant impôt ne bénéficie pas de la réduction des charges d'exploitation résultant d'une action volontariste. En effet, les dépréciations pour risque de crédit augmentent mais restent à un niveau toujours bas.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### *Banque d'entreprises*

L'activité de la Banque d'entreprises s'est poursuivie dans un environnement économique particulièrement défavorable, les petites et moyennes entreprises étant les premières touchées par la crise. Mais les efforts de conquête de clientèle et d'enrichissement de la gamme des produits et servis, renforcée par la nouvelle organisation du réseau, ont permis aux résultats de résister. Le lancement de HSBC Business Direct en mai apporte une réponse innovante aux besoins des Très Petites Entreprises (TPE) avec un concept d'agence entreprise nouvelle génération qui couple la rapidité et la simplicité d'internet au conseil personnalisé d'une équipe de conseillers spécialisés. Par ailleurs, des campagnes marketing et commerciales ont été menées autour des produits d'épargne (PEE et PERCO) et d'assurance (garantie « Homme clé »). Le dynamisme commercial a aussi porté sur les activités de crédit, marquant ainsi la volonté de HSBC France d'accompagner le développement des entreprises avec une croissance des encours moyens de crédit d'équipement de 14% malgré un ralentissement de la demande du fait de la crise. Dans le même temps, les encours moyens de dépôt ont cru notamment grâce aux dépôts à terme en hausse de 14%. L'activité de factoring poursuit son développement avec une croissance des encours moyens de 22%. Les revenus de la Banque d'entreprises progressent ainsi de 7% grâce à l'augmentation des volumes et la bonne activité d'intermédiation qui compensent une stabilité des commissions. Cette stabilité résulte d'une baisse de la commission de mouvement traduisant le ralentissement économique et d'une hausse des commissions de change, fruit des synergies développées avec la Banque de marchés et le Groupe HSBC.

Si les dépréciations pour risque de crédit ont augmenté au 1<sup>er</sup> semestre 2009 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 en raison de la hausse des défaillances d'entreprises, le coût du risque de crédit reste cependant à un niveau inférieur à celui affiché fin 2008. Cette hausse pénalise l'impact de la croissance des revenus sur l'évolution du résultat avant impôt qui est en retrait de près de 27% par rapport au 30 juin 2008.

### *Banque de financement, d'investissement et de marchés*

Les activités de Banque de financement, d'investissement et de marchés, dans un contexte de marché qui reste difficile et volatil, ont continué à bénéficier de l'appartenance au Groupe HSBC et de la confiance des grandes entreprises dans la solidité financière du Groupe.

Les revenus des **activités de financement et d'investissement** continuent de bénéficier de l'augmentation des marges constatée depuis deux exercices mais avec des volumes en retrait. Par ailleurs, HSBC renforce sa présence dans les activités d'émission obligataire, de change et d'augmentation de capital. Mais les revenus sont impactés par la variation du mark-to-market des instruments de couverture des risques de crédit du portefeuille de crédit corporate.

Les **activités de marché** ont été marquées par une forte reprise des volumes d'activité avec la clientèle, notamment sur les produits vanilles avec un taux de marge qui reste élevé globalement. Les fortes évolutions des marchés de taux, couplées à une meilleure liquidité des cotations, ont permis de retrouver des valorisations plus cohérentes des produits vanilles et une bonne gestion des positions.

Comme sur les exercices précédents, les synergies intra-groupe continuent de progresser et se traduisent par une croissance significative des revenus générés par les grandes entreprises françaises au sein de l'ensemble du Groupe HSBC.

En **Gestion d'actifs**, les encours gérés bénéficient du rebond des marchés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 et du dynamisme des équipes commerciales. Celles-ci ont su répondre au retour de l'intérêt des investisseurs pour des fonds offrant des perspectives de rendement plus élevé dans un environnement de baisse des taux qui a fortement réduit l'attractivité des fonds monétaires. Les encours s'établissent ainsi à 76,5 milliards EUR, en hausse de 2% par rapport au 31 décembre 2008.

**Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009** (suite)

---

Le résultat avant impôt, en hausse de 54%, reflète la belle croissance des revenus de 38% de ce pôle, malgré une hausse des dépréciations pour risque de crédit qui restent cependant à un niveau bas, de 34 points de base sur les encours. Par ailleurs, il convient de noter que HSBC France, comme au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, a choisi de ne pas procéder aux reclassements d'actifs qu'autorise l'amendement des normes IAS 39 et IFRS 7 (cf. Note 1).

***Banque privée***

Les encours gérés de la Banque privée bénéficient aussi du premier rebond des marchés actions et d'une collecte satisfaisante qui compense une plus grande volatilité de la clientèle liée à un environnement très concurrentiel. Ils sont ainsi en hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2008 à 8,8 milliards EUR. La gamme de produits et services a été enrichie de produits sécurisés offrant des rendements élevés pour répondre aux attentes de la clientèle : fonds obligataires corporate, produits structurés à capital garanti et contrats d'assurance-vie à taux garantis. Les excellentes performances des fonds gérés par HSBC Private Wealth Management ont été soulignées par le classement de 80% des fonds actions dans le 1<sup>er</sup> quartile du Classement Lipper. L'évolution des revenus est cependant toujours fortement impactée par la réduction des encours gérés et l'évolution de l'asset-mix observées au cours de l'année 2008. La poursuite de l'action volontariste de réduction des coûts engagée dès juin 2008 permet d'obtenir un résultat avant impôt à l'équilibre.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 2. Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2009

#### Compte de résultat consolidé au 30 juin 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
Intérêts et produits assimilés		<b>1 111</b>	2 041	3 974
Intérêts et charges assimilées		<b>(883)</b>	(2 106)	(4 164)
Marge nette d'intérêt		<b>228</b>	(65)	(190)
Commissions (produits)		<b>535</b>	586	1 087
Commissions (charges)		<b>(189)</b>	(208)	(371)
Commissions nettes		<b>346</b>	378	716
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction		<b>792</b>	894	1 435
Résultat net des instruments financiers sous option juste valeur		<b>(75)</b>	2	45
Résultat net de cession des investissements financiers		<b>(10)</b>	111	5
Dividendes reçus		<b>6</b>	5	21
Autres produits d'exploitation		<b>3</b>	39	1 601
<b>Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit</b>		<b>1 290</b>	1 364	3 633
Dépréciations pour risques de crédit	6	<b>(99)</b>	(31)	(127)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1 191</b>	1 333	3 506
Frais de personnel		<b>(523)</b>	(535)	(1 042)
Frais généraux et administratifs		<b>(292)</b>	(314)	(651)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		<b>(26)</b>	(28)	(57)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et pertes de valeur sur écarts d'acquisition		<b>(5)</b>	(6)	(12)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(846)</b>	(883)	(1 762)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>345</b>	450	1 744
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>345</b>	450	1 744
Impôt sur les bénéfices		<b>(83)</b>	(62)	22
<b>Résultat net hors résultat des activités cédées</b>		<b>262</b>	388	1 766
<b>Activités cédées</b>				
Résultat net d'impôts des activités cédées	3	-	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>262</b>	388	1 766
Résultat net part du Groupe		<b>261</b>	388	1 764
Intérêts minoritaires		<b>1</b>	-	2
<i>(en euros)</i>				
Résultat non dilué par action ordinaire	5	<b>3,87</b>	5,11	23,52
Résultat dilué par action ordinaire	5	<b>3,83</b>	5,05	23,27
Dividende par action ordinaire	5	<b>3,70</b>	-	0,00

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Etat consolidé du résultat global au 30 juin 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
Résultat net	<b>262</b>	388	1 766
Titres disponibles à la vente :			
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	<b>(18)</b>	(67)	(248)
- cessions comptabilisées en compte de résultat	<b>(21)</b>	(125)	(160)
- pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	<b>19</b>	15	119
- impôt différé net passé en capitaux propres	<b>12</b>	38	64
Couvertures de flux de trésorerie :			
- profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	<b>52</b>	(33)	(19)
- cessions comptabilisées en compte de résultat	<b>15</b>	(24)	18
- impôt différé net passé en capitaux propres	<b>(23)</b>	20	-
Gains/pertes actuariels sur régime de retraite à prestations définies	<b>(3)</b>	(3)	(2)
Différence de change	<b>5</b>	(1)	(7)
Total variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	<b>38</b>	(180)	(235)
Total du résultat global	<b>300</b>	208	1 531
Total des produits et charges :			
- part du groupe	<b>299</b>	208	1 529
- intérêts minoritaires	<b>1</b>	-	2
	<b>300</b>	208	1 531

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Bilan consolidé au 30 juin 2009

#### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Caisse, banques centrales et CCP		1 383	1 356	2 077
Comptes d'encaissement	8	1 117	955	1 234
Portefeuille de transaction	7-8	66 309	69 644	67 427
Actifs financiers sous option juste valeur	7-8	518	5	515
Instruments dérivés	7-8	62 745	51 929	105 213
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7-8	31 410	34 802	27 270
Prêts et créances sur la clientèle	7-8	54 607	49 594	51 286
Investissements financiers	7-8	5 279	2 773	3 247
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		5	6	6
Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles		387	446	390
Immobilisations corporelles		522	551	548
Autres actifs		483	3 765	4 964
Actifs d'Impôt différé		64	4	77
Comptes de régularisation		1 407	1 724	1 766
Actifs de groupes destinés à être cédés	3	16 713	6 601	5
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>242 950</b>	<b>224 155</b>	<b>266 025</b>

#### PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
<b>Dettes</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	7	45 097	53 736	42 136
Comptes créditeurs de la clientèle	7	61 122	38 483	53 791
Comptes d'encaissement		830	846	1 041
Portefeuille de transaction	7	29 849	41 182	33 892
Passifs financiers sous option juste valeur	7	3 795	1 830	2 206
Instruments dérivés	7	61 780	50 218	102 997
Dettes représentées par un titre	7	18 923	20 687	20 351
Provisions pour retraites		103	91	101
Autres passifs		835	2 700	2 383
Impôts courants		75	24	18
Comptes de régularisation		1 042	1 877	1 538
Passif d'impôts différés		-	22	3
Provisions pour risques et charges		83	45	85
Dettes subordonnées	7	166	259	207
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>223 703</b>	<b>212 000</b>	<b>260 749</b>
<b>Fonds propres</b>				
Capital social appelé		337	380	337
Primes d'émission		16	1 191	16
Réserves, résultat de la période		5 188	3 709	4 875
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES - PART DU GROUPE</b>		<b>5 541</b>	<b>5 280</b>	<b>5 228</b>
Intérêts minoritaires		48	30	48
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>		<b>5 589</b>	<b>5 310</b>	<b>5 276</b>
Passifs de groupes destinés à être cédés	3	13 658	6 845	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>242 950</b>	<b>224 155</b>	<b>266 025</b>

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Tableau de variation des capitaux propres

	30 juin 2009										
	Autres réserves										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
(en millions d'euros)											
<b>Solde au 1er janvier 2009</b>	337	16	4 874	(23)	(118)	(7)	145	4	5 228	48	5 276
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	16	-	16	-	16
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	1	(3)	-	-	-	-	(2)	(1)	(3)
Total du résultat global	-	-	258	(8)	44	5	-	-	299	1	300
<b>Solde au 30 juin 2009</b>	<b>337</b>	<b>16</b>	<b>5 133</b>	<b>(34)</b>	<b>(74)</b>	<b>(2)</b>	<b>161</b>	<b>4</b>	<b>5 541</b>	<b>48</b>	<b>5 589</b>
	30 juin 2008										
	Autres réserves										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
(en millions d'euros)											
Solde au 1er janvier 2008	380	1 191	3 278	211	(117)		117	4	5 064	31	5 095
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	9	-	9	-	9
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Autres mouvements	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Total du résultat global	-	-	385	(139)	(37)	(1)	-	-	208	-	208
Solde au 30 juin 2008	380	1 191	3 663	71	(154)	(1)	126	4	5 280	30	5 310

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

(en millions d'euros)	31 décembre 2008										
	Autres réserves								Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint			
Solde au 1er janvier 2008	380	1 191	3 278	211	(117)	-	117	4	5 064	31	5 095
Nouvelles souscriptions et/ou réduction de capital nettes de coût	(43)	(1 175)	(166)	-	-	-	-	-	(1 384)	17	(1 367)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	28	-	28	-	28
Dividendes versés aux minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Autres mouvements	-	-	-	(9)	-	-	-	-	(9)	-	(9)
Total du résultat global	-	-	1 762	(225)	(1)	(7)	-	-	1 529	2	1 531
Solde au 31 décembre 2008	337	16	4 874	(23)	(118)	(7)	145	4	5 228	48	5 276

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>				
Résultat avant impôt		345	450	1 744
<i>dont résultat courant avant impôt des banques régionales destinées à être cédées</i>		-	29	29
Résultat net d'impôts des activités cédées		-	-	-
Ajustements:				
– Eléments non monétaires inclus dans le résultat net		147	61	345
– Variation des actifs d'exploitation		(21 490)	(7 481)	(7 009)
– Variation des passifs d'exploitation		9112	(454)	2 858
– Variation des actifs/passifs d'exploitation des activités en cours de cession (y compris flux de trésorerie)		(373)	(91)	-
– Ecart de change		(62)	50	(126)
– (Gain)/perte net sur activités d'investissement		(18)	(126)	(1 829)
– Part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		-	-	-
– Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		-	-	-
– Impôts (versés) / remboursés		46	54	(19)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<b>(12 293)</b>	<b>(7 537)</b>	<b>(4 036)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>				
Acquisition d'investissements financiers		(2 910)	(277)	(2 330)
Produits sur cessions d'investissements financiers		715	2 114	3 570
Acquisition d'actifs corporels		(19)	(38)	(63)
Produits sur ventes d'actifs corporels		-	1	102
Acquisition d'actifs incorporels		(3)	(12)	(17)
Acquisitions de filiales et/ou augmentations des parts détenues dans les filiales consolidées		-	-	-
Flux nets de trésorerie sur cession de participations consolidées		-	-	1 434
Acquisition dans des entreprises liées et/ou augmentation des parts détenues dans des entreprises liées		-	-	-
Produits sur cessions de participations dans des entreprises liées		-	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		<b>(2 218)</b>	<b>1 788</b>	<b>2 696</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Emission d'actions ordinaires		-	-	16
Actions propres achetées au titre des plans d'attribution d'actions et d'options de souscription d'actions		-	-	(1 400)
Variation des intérêts minoritaires (actions privilégiées)		-	-	-
Prêts/emprunts subordonnés émis		-	-	-
Prêts/emprunts subordonnés remboursés		(40)	-	(61)
Dividendes versés		-	(2)	-
Dividendes versés aux minoritaires		-	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		<b>(40)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 445)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(14 550)</b>	<b>(5 751)</b>	<b>(2 785)</b>
Trésorerie en début de période		<b>34 963</b>	38 211	38 211
Effet de change sur la trésorerie		<b>106</b>	(358)	(463)
<b>Trésorerie en fin de période</b>		<b>20 519</b>	32 102	34 963

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Notes annexes aux comptes consolidés

#### 1 Base d'établissement

##### (a) *Conformité avec les normes comptables internationales « International Financial Reporting Standards » (IFRS)*

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2009 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2008 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103, avenue des Champs Elysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr).

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptée par l'Union européenne (UE). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29 juillet 2009.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2008 ont été établis conformément aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards - IFRS*), telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE. Ces normes peuvent différer des normes IFRS publiées par l'IASB lorsqu'une norme IFRS est adoptée ou amendée et que cette adoption ou modification n'a pas été ratifiée par l'UE. Au 31 décembre 2008, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de l'exercice clos à cette date avaient été adoptées par l'UE et il n'existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Au 30 juin 2009, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date avaient été adoptées par l'UE et il n'existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Les normes IFRS regroupent les normes comptables émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et l'organisme qu'il remplace, ainsi que les interprétations émises par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) et son prédécesseur.

Au cours du semestre clos au 30 juin 2009, HSBC France a adopté les amendements significatifs suivants apportés aux normes et à leurs interprétations :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, HSBC France a adopté la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », qui remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ». L'IFRS 8 impose à une entité de fournir des informations sur ses secteurs d'activité permettant d'évaluer la nature et les effets financiers de ses activités ainsi que l'environnement économique dans lequel l'entité intervient. Au sein de HSBC France, les performances sont revues par le management sur la base des lignes de métiers (customer group).  
L'IFRS 8 impose de présenter l'information sectorielle selon le même indicateur que celui utilisé par le management lors des prises de décision d'affectation de ressources et d'évaluation de la performance.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, HSBC a adopté la version révisée de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». L'objectif de la version révisée de cette norme doit permettre aux lecteurs d'améliorer les possibilités d'analyse et de comparaison des informations fournies dans les états financiers. L'adoption de cette norme est sans incidence sur les états financiers consolidés de HSBC France. Elle entraîne néanmoins quelques modifications dans la présentation desdits états financiers, telles que :
  - présentation de tous les produits et charges dans deux états distincts, le compte de résultat et l'état du résultat global ;
  - présentation des variations des capitaux propres sous forme d'un état, qui remplace la note « Capitaux propres » des états financiers ;
  - adoption de dénominations révisées pour les différents états financiers.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, HSBC a adopté l'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », portant sur les « Conditions d'acquisition des droits et les annulations », du 17 janvier 2008. Cet amendement, applicable aux périodes annuelles ouvertes au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou après, a pour objet de clarifier les conditions d'acquisition de droits comprenant des conditions de service et des conditions de performance. Il précise également le traitement comptable à appliquer en cas de défaut dans les conditions d'acquisition des droits. Cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, HSBC a adopté la version révisée de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ». La version révisée supprime la possibilité de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'adoption de cette version révisée n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France.
- HSBC France a adopté l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle ». Elle traite de la comptabilisation des avantages (souvent appelés des points cadeaux) accordés par des entreprises à leurs clients lorsque ces derniers achètent leurs produits ou leurs services et présente la façon dont ces entreprises doivent comptabiliser et évaluer leurs obligations de fournir, gratuitement ou à un prix réduit, des biens ou des services à leurs clients, lorsque ces derniers utilisent les points cadeaux qui leur ont été accordés. L'IFRIC 13 prévoit que les entreprises doivent affecter une partie de la contrepartie de la vente initiale aux points cadeaux et elles ne peuvent la comptabiliser en produits que lorsqu'elles ont rempli leur obligation de fournir des biens ou des services. L'adoption de cette interprétation n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France.
- HSBC France a adopté l'amendement à la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ». Il a pour but d'améliorer les dispositions en matière d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et de renforcer les principes existants concernant les informations à communiquer sur le risque de liquidité associé aux instruments financiers. L'adoption de cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France.
- HSBC France a adopté l'amendement aux normes IAS 32 « Instruments financiers : présentation », et IAS 1 « Présentation des états financiers », intitulé « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ». L'adoption de cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France.

Comme indiqué dans le Document de référence 2008, HSBC France n'a pas utilisé l'option offerte par l'amendement des normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », intitulé « Reclassement des actifs financiers ». La version modifiée de l'amendement à l'IAS 39 et à l'IFRS 7, intitulé « Reclassement des actifs financiers – Date d'entrée en vigueur et dispositions transitoires », qui clarifie la date d'entrée en vigueur de l'amendement « Reclassement des actifs financiers », n'a donc pas d'incidence sur les états financiers consolidés de HSBC France.

### (b) *Utilisation de jugements et estimations*

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation.

Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation et les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différentes de ces estimations et avoir une incidence significative sur les états financiers résultats enregistrés à l'avenir peuvent différer de ceux qui ont été publiés de manière prévisionnelle. La Direction estime que parmi les principes comptables appliqués par HSBC France impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les dépréciations pour créances douteuses, les dépréciations des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente et les actifs d'impôts différés.

De l'avis de la Direction, tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle du résultat net, de la situation financière et des flux de trésorerie de HSBC France au titre de la période présentée ont été pris en compte.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Les jugements significatifs apportés par la Direction lors de l'application des principes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitudes dans les estimations étaient les mêmes que ceux relatifs aux états financiers clos au 31 décembre 2008.

### (c) Consolidation

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales. Les principes et méthodes de consolidation appliquées par HSBC France pour la consolidation de ses filiales sont décrites aux pages 68 et 69 du Document de référence 2008.

### (d) Évolution des principes comptables

#### Normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'UE

Une version révisée de la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », et une version amendée de la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels », ont été publiées le 10 janvier 2008. Ces versions sont applicables de façon prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est postérieure au premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Les principaux changements apportés par ces versions révisées sont les suivants :

- les frais d'acquisition sont comptabilisés comme des charges sur la période pendant laquelle ils ont été engagés ;
- une participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et l'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat ;
- une variation de la participation d'une société mère dans une filiale qui n'entraîne pas un changement de contrôle est traitée comme une transaction entre actionnaires et enregistrée dans les capitaux propres ;
- option permettant d'évaluer transaction par transaction, les participations ne donnant pas le contrôle (appelés auparavant intérêts minoritaires) dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon leur quote-part dans les actifs identifiables nets de l'entité acquise.

L'effet de ces modifications sur les états financiers consolidés de HSBC France dépendra des modalités dans lesquelles se dérouleront les regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

#### Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non adoptées par l'UE

Le 30 juin 2009, les amendements aux normes et interprétations suivants, applicables aux présents états financiers consolidés, ont été publiés par l'IASB, mais n'ont pas été adoptés par l'UE :

- l'interprétation IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » a été publiée le 3 juillet 2008 et s'applique aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Elle harmonise les pratiques comptables permettant la comptabilisation du chiffre d'affaires par les promoteurs immobiliers, lors de la vente de biens à l'unité. L'adoption de l'IFRIC 15 n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de HSBC France ;
- l'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » a été publiée le 3 juillet 2008 et s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. L'IFRIC 16 apporte une clarification sur la comptabilisation de la couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, dans les états financiers consolidés d'une entité. La principale modification qu'elle apporte concerne la suppression de l'utilisation de la comptabilité de couverture lors de la conversion d'une monnaie de fonctionnement en monnaie de présentation. Son adoption n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de HSBC France.

Le 16 avril 2009, l'IASB a publié le document « Improvements to IFRS », qui rassemble les amendements aux IFRS nécessaires mais ne présentant pas de caractère d'urgence. Ces amendements s'appliqueront pour l'essentiel aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2010, avec la possibilité d'une application anticipée. HSBC France estime que l'adoption de ces amendements n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

L'interprétation IFRIC 17, « Distributions en nature aux actionnaires », a été publiée le 27 novembre 2008 et entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle apporte des clarifications sur la manière dont les distributions de dividendes sous forme d'actifs doivent être comptabilisées. HSBC France estime que l'adoption d'IFRIC 17 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

L'interprétation IFRIC 18, « Transferts d'actifs des clients », a été publiée le 29 janvier 2009 et doit s'appliquer de manière prospective aux transferts d'actifs reçus des clients à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle clarifie les dispositions prévues par les IFRS relatives aux accords au titre desquels une entité reçoit d'un client une immobilisation corporelle que l'entité doit ensuite utiliser soit pour connecter le client à un réseau, soit pour permettre au client d'accéder à la fourniture de biens ou de services (gaz, électricité ou eau, par exemple). HSBC France estime que l'adoption de cette interprétation n'aura pas d'incidence sur ses états financiers consolidés.

L'IASB a publié le 31 juillet 2008 un amendement à l'IAS 39 intitulé « Éléments couverts éligibles », applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Il précise les principes actuels relatifs à la comptabilité de couverture. Il n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de HSBC France.

### 2 Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits à la Note 2 des états financiers du Document de référence 2008 aux pages 70 à 82, complétés des éléments décrits en Note 1 - Base d'établissement.

### 3 Regroupement d'entreprise et activités destinées à être cédées

#### *HSBC Financial Products (France) :*

Au cours du deuxième trimestre 2009, le management de HSBC France et de HSBC Financial Products (France) ont annoncé la cession de l'activité de HSBC Financial Products (France) à HSBC Bank Plc Paris Branch.

Cette cession devrait être effective avant la fin de l'année 2009. En conséquence, et conformément aux dispositions de l'IFRS 5, les actifs et passifs net d'interco (après élimination des soldes réciproques avec le Groupe HSBC) de HSBC Financial Products (France) sont présentés sur une seule ligne du bilan « Actifs de groupes destinés à être cédés » et « Passifs de groupes destinés à être cédés ». Le résultat du second semestre sera présenté séparément au sein de la rubrique « Résultat net d'impôt des activités destinées à être cédées ».

Le bilan synthétique de HSBC Financial Products (France) au 30 juin 2009 est présenté ci après.

#### **ACTIF**

(en millions d'euros)

	<b>30 juin 2009</b>
Portefeuille de transaction	5 526
Instruments dérivés	11 407
Autres actifs	71
Opérations réciproques actifs – groupe HSBC France	625
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>17 629</b>

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### PASSIF

(en millions d'euros)

30 juin 2009

#### Dettes

Portefeuille de transaction	3 071
Instruments dérivés	10 435
Autres passifs	181
Opérations réciproques passifs – groupe HSBC France	3 904
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>17 591</b>

#### Fonds propres

38

#### TOTAL DU PASSIF

17 629

#### *Cession des filiales bancaires régionales en 2008 :*

Les sept filiales bancaires régionales ont été cédées le 2 juillet 2008. Ces entités ont été consolidées jusqu'au 30 juin 2008. Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et les passifs de ces filiales ont été classés et évalués respectivement en « Actifs de groupes destinés à être cédés » et « Passifs de groupes destinés à être cédés » à compter de la date d'annonce de la cession des sept filiales bancaires régionales (29 février 2008).

Par ailleurs, le résultat courant avant impôt réalisé par ces structures à compter du 1<sup>er</sup> mars 2008 a été reclassé sur la ligne « Autres produits d'exploitation ». Le résultat dégagé sur les deux premiers mois a été présenté dans les rubriques d'origine. Le résultat courant avant impôt consolidé des sept filiales bancaires régionales s'élevait à 29 millions EUR du 1<sup>er</sup> mars au 2 juillet 2008.

## 4 Dividendes

Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a proposé de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2008. Cette proposition a été approuvée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2009.

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2009 a décidé la mise en paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2009 de 3,70 EUR par action. Ce dividende a été versé aux 67 437 820 actions en circulation à cette date, soit un montant global de 249,5 millions EUR. Le versement de l'acompte sur dividende est intervenu le 30 juillet 2009.

Un dividende final sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires par le Conseil d'Administration arrêtant les comptes de l'exercice 2009 prévu en février 2010.

## 5 Bénéfice et dividende par action

(en euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
Bénéfice par action	3,87	5,11	23,52
Bénéfice par action après dilution	3,83	5,05	23,27
Dividende par action	3,70	-	-

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat de 261 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 67 437 820 actions (au 30 juin 2008, le bénéfice était de 388 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 75 963 895 ; au 31 décembre 2008, le bénéfice était de 1 764 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 75 020 854).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 68 225 697 (au 30 juin 2008, 76 970 926 actions ; au 31 décembre 2008, 75 808 731 actions).

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 6 Dépréciations pour risques de crédit

Les dépréciations pour risques de crédit comprennent :

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008	31 décembre 2008
<b>Dépréciations évaluées individuellement</b>			
Dotations de l'exercice	180	143	268
(Reprises) de dépréciations disponibles	(85)	(111)	(142)
Récupérations sur créances amorties	(1)	(2)	(4)
	<u>94</u>	<u>30</u>	<u>122</u>
<b>Dépréciations évaluées collectivement</b>			
Dotations de l'exercice	8	9	12
(Reprises) de dépréciations	(3)	(8)	(7)
Récupérations sur créances amorties	–	–	–
	<u>5</u>	<u>1</u>	<u>5</u>
<b>Total des pertes / (reprises) pour dépréciation</b>	<u>99</u>	<u>31</u>	<u>127</u>
- établissements de crédit	–	–	–
- clientèle	99	31	127
Autres dépréciations pour risques de crédit	–	–	1
Dotations aux dépréciations sur titres disponibles à la vente	–	–	(1)
<b>Coût du risque</b>	<u>99</u>	<u>31</u>	<u>127</u>
Part des pertes pour dépréciation en pourcentage des créances brutes sur la clientèle à la clôture	<u>0,18%</u>	<u>0,06%</u>	<u>0,24%</u>
<b>Encours de la clientèle et établissements de crédit</b>			
Créances douteuses	1 200	920	946
Dépréciations individuelles	570	445	525
Créances brutes	<u>86 669</u>	<u>84 914</u>	<u>79 158</u>
<b>Taux de couverture des créances douteuses</b>	<u>47,50 %</u>	<u>48,37%</u>	<u>55,50%</u>

Evolution des dépréciations pour l'ensemble de créances

(en millions d'euros)	30 juin 2009		Total
	Prêts évalués individuellement	Prêts évalués collectivement	
<b>Au 1er janvier</b>	<u>(525)</u>	<u>(77)</u>	<u>(602)</u>
Reprises de dépréciations utilisées	48	–	48
Reprises de dépréciations disponibles	85	3	88
(Dotations) de l'exercice	(180)	(8)	(188)
Variations de change et autres mouvements	2	–	2
<b>Au 30 juin</b>	<u>(570)</u>	<u>(82)</u>	<u>(652)</u>

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

(en millions d'euros)	30 juin 2008		
	<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
Au 1er janvier	(644)	(93)	(737)
Reprises de dépréciations utilisées	30	–	30
Reprises de dépréciations disponibles	111	8	119
(Dotations) de l'exercice	(143)	(9)	(152)
Variations de change et autres mouvements	201	21	222
Au 30 juin	<u>(445)</u>	<u>(73)</u>	<u>(518)</u>

(en millions d'euros)	31 décembre 2008		
	<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
Au 1er janvier	(644)	(93)	(737)
Reprises de dépréciations utilisées	43	–	43
Reprises de dépréciations disponibles	142	7	149
(Dotations) de l'exercice	(268)	(12)	(280)
Variations de change et autres mouvements <sup>1</sup>	202	21	223
Au 31 décembre	<u>(525)</u>	<u>(77)</u>	<u>(602)</u>

<sup>1</sup> Dont cession des filiales bancaires régionales : 198 millions EUR de dépréciations sur les prêts évalués individuellement et 21 millions EUR de dépréciations sur les prêts évalués collectivement.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 7 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes de détermination des justes valeurs des instruments financiers sont décrites dans le Document de référence 2008 dans les sections relatives aux principes et méthodes comptables aux pages 70 à 81 et dans la Note 27 en pages 115 à 120.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des éléments à partir desquels les actifs et passifs financiers sont valorisés à leur juste valeur dans les états financiers consolidés.

(en millions d'euros)	<b>Techniques d'évaluation:</b>			<i>Total contre-parties</i>	<i>Montants avec des entités du Groupe HSBC</i>	<i>Total</i>
	<i>Cotation de marché</i>	<i>Utilisation de données de marché observables</i>	<i>Utilisation de données de marché non-observables</i>			
<b>Au 30 juin 2009</b>						
<b>Actifs</b>						
Portefeuille de transaction	57 466	3 400	-	60 866	5 443	66 309
Actifs financiers sous option juste valeur	-	514	-	514	4	518
Instruments dérivés	13	43 737	5	43 755	18 990	62 745
Titres disponibles à la vente	4 219	720	170	5 108	170	5 279
<b>Passifs</b>						
Portefeuille de transaction	25 102	1 983	-	27 084	2 764	29 849
Passifs financiers sous option juste valeur	-	3 795	-	3 795	-	3 795
Instruments dérivés	-	42 694	3	42 697	19 083	61 780
Au 30 juin 2008						
<b>Actifs</b>						
Portefeuille de transaction	55 644	11 057	8	66 709	2 935	69 644
Actifs financiers sous option juste valeur	-	5	-	5	-	5
Instruments dérivés	2 405	32 573	163	35 141	16 788	51 929
Titres disponibles à la vente	1 027	1 570	49	2 646	127	2 773
<b>Passifs</b>						
Portefeuille de transaction	30 230	6 990	-	37 220	3 962	41 182
Passifs financiers sous option juste valeur	-	1 830	-	1 830	-	1 830
Instruments dérivés	2 868	30 628	124	33 620	16 598	50 218
Au 31 décembre 2008						
<b>Actifs</b>						
Portefeuille de transaction	52 526	11 571	-	64 097	3 330	67 427
Actifs financiers sous option juste valeur	-	512	-	512	3	515
Instruments dérivés	3 559	65 096	124	68 779	36 434	105 213
Titres disponibles à la vente	1 849	1 051	170	3 070	177	3 247
<b>Passifs</b>						
Portefeuille de transaction	23 117	7 911	-	31 028	2 864	33 892
Passifs financiers sous option juste valeur	204	2 002	-	2 206	-	2 206
Instruments dérivés	4 598	63 050	124	67 772	35 224	102 996

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur au bilan. La valeur comptable de tous les autres instruments financiers est égale à leur juste valeur :

	30 juin 2009		30 juin 2008		31 décembre 2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions d'euros)						
<b>Actif</b>						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	31 410	31 415	34 802	34 802	27 270	27 273
Prêts et créances sur la clientèle	54 607	54 114	49 594	49 048	51 286	50 370
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit	45 097	45 097	53 736	53 736	42 136	42 136
Comptes créditeurs de la clientèle	61 122	61 144	38 483	38 477	53 791	53 816
Dettes représentées par un titre	18 923	18 923	20 687	20 687	20 351	20 430
Dettes subordonnées	166	169	259	259	207	210

### Analyse des titres adossés à des actifs (ABS - Asset Backed Securities)

Le tableau ci-dessous montre l'exposition du groupe au risque de marché sur les ABS.

	30 juin 2009				30 juin 2008			
	Exposition brute <sup>2</sup>	CDS protection brute <sup>3</sup>	Exposition nette <sup>4</sup>	Valeur comptable <sup>5</sup>	Exposition brute <sup>2</sup>	CDS protection brute <sup>3</sup>	Exposition nette <sup>4</sup>	Valeur comptable <sup>5</sup>
(en millions d'euros)								
- Qualité Supérieure <sup>1</sup>	330	-	330	254	468	-	468	445
- Notation de C à A	3	-	3	2	40	-	40	35
- Non notés	6	-	6	6	15	-	15	13
<b>Total ABS</b>	<b>339</b>	<b>-</b>	<b>339</b>	<b>262</b>	<b>523</b>	<b>-</b>	<b>523</b>	<b>493</b>

	31 décembre 2008			
	Exposition brute <sup>2</sup>	CDS protection brute <sup>3</sup>	Exposition nette <sup>4</sup>	Valeur comptable <sup>5</sup>
(en millions d'euros)				
- Qualité Supérieure <sup>1</sup>	401	-	401	350
- Notation de C à A	29	-	29	20
- Non notés	14	-	14	12
<b>Total ABS</b>	<b>444</b>	<b>-</b>	<b>444</b>	<b>382</b>

1. Actifs notés AA ou AAA.
2. L'exposition brute est le montant du remboursement à échéance ou, dans le cas d'un instrument amortissable, la somme des remboursements futurs sur la durée résiduelle du titre.
3. Un CDS est un swap de défaut de contrepartie. "CDS protection brute" est l'exposition brute des instruments sous-jacents couvert par des CDS
4. L'exposition nette correspond à l'exposition brute des titres non couverts par des CDS. Elle comprend les actifs qui bénéficient d'une protection monoline, sauf quand cette protection est achetée avec un CDS
5. Valeur comptable de l'exposition nette.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 8 Gestion des risques

Toutes les activités du groupe HSBC France impliquent l'analyse, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de différents types de risques.

Les risques les plus importants liés aux instruments financiers sont le risque de crédit (qui recouvre les risques pays et les risques frontaliers), le risque de liquidité et les risques de marché. La gestion de ces risques est présentée dans le Document de référence 2008 aux pages 127 à 146.

Seuls les changements significatifs dans la gestion des risques ainsi que les éléments significatifs sont présentés ci-après.

#### Gestion des risques de crédit

La qualité du crédit des instruments financiers est en ligne avec celle publiée dans le Document de référence 2008 aux pages 127 à 136.

##### Qualité du crédit des instruments financiers

Les portefeuilles de prêts, d'obligations et de dérivés du groupe sont ainsi classés dans le tableau ci-après selon quatre catégories de qualité du crédit. Chacune de ces catégories se subdivise elle-même en sections plus fines correspondant à une note de crédit interne attribuée aux prêts à la grande clientèle, aux prêts aux particuliers, ainsi qu'au rating de la dette par les agences de notation externes.

Classement par qualité du crédit

	<i>Prêts à la grande clientèle et dérivés</i>	<i>Prêts aux particuliers</i>	<i>Obligations / autres</i>
Strong	CRR 1 à CRR 2	EL 1 à EL 2	A- et supérieur
Medium	CRR 3 à CRR 5	EL 3 à EL 5	B+ à BBB+ et non noté
Sub-Standard	CRR 6 à CRR 8	EL 6 à EL 8	B et inférieur
Impaired	CRR 9 à CRR 10	EL 9 à EL 10	Douteux

##### Définitions des quatre catégories de notation

“Strong” : très bonne capacité à honorer les engagements financiers, avec une probabilité de défaillance faible ou négligeable et/ou de faibles niveaux de pertes attendues. Comptes de particuliers fonctionnant conformément aux critères fixés pour chaque produit, les anomalies n'étant qu'exceptionnelles.

“Medium” : expositions impliquant un suivi plus important, avec un risque de défaillance faible à modéré. Comptes de particuliers ne présentant que de courtes périodes d'anomalie de fonctionnement ; les pertes attendues sont minimales après mise en œuvre du processus de recouvrement.

“Sub-standard” : expositions nécessitant, à des degrés divers, des contrôles renforcés ; le risque de défaillance est plus important. Comptes de particuliers présentant des périodes plus longues d'impayés pouvant aller jusqu'à 90 jours ; les pertes attendues sont plus importantes en raison d'une moindre capacité à atténuer les risques moyennant la réalisation des sûretés ou autres procédures de recouvrement.

“Impaired” : expositions jugées, individuellement ou collectivement, douteuses. Le groupe considère toutes les créances de particuliers restées impayées pendant 90 jours ou plus comme douteuses. Ces comptes peuvent se situer dans n'importe quelle catégorie de perte attendue, sachant que dans les catégories de qualité supérieure, le classement reflétera la possibilité de compenser l'impayé par des mesures d'atténuation du risque de crédit sous une forme ou sous une autre.

Des détails complémentaires sur le classement par qualité du crédit sont fournis dans le Document de référence 2008 en page 132.

Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Au 30 juin 2009

(en millions d'euros)	<i>Créances saines</i>			<i>Créances saines en impayées</i>		<i>Total</i>
	<i>Strong</i>	<i>Medium</i>	<i>Sub-standard</i>	<i>Impaired</i>		
<b>Comptes d'encaissement</b>	<b>1 117</b>	-	-	-	-	<b>1 117</b>
<b>Portefeuille de transaction actif</b>	<b>57 632</b>	<b>8 668</b>	<b>9</b>	-	-	<b>66 309</b>
Effets publics et valeurs assimilées	40 106	-	-	-	-	40 106
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 732	3 954	-	-	-	9 686
Prêts et créances sur les établissements de crédit	11 030	1 533	9	-	-	12 572
Prêts et créances sur la clientèle	764	3 181	-	-	-	3 945
<b>Actifs sous option juste valeur</b>	<b>518</b>					<b>518</b>
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	-	-	-	-	4
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	514	-	-	-	-	514
<b>Instruments dérivés</b>	<b>52 013</b>	<b>10 550</b>	<b>182</b>	-	-	<b>62 745</b>
<b>Prêts et créances au coût</b>	<b>58 837</b>	<b>25 169</b>	<b>706</b>	<b>675</b>	<b>630</b>	<b>86 017</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	28 665	2 731	14	-	-	31 410
Prêts et créances sur la clientèle	30 172	22 438	692	675	630	54 607
<b>Investissements financiers</b>	<b>3 079</b>	<b>1 567</b>	-	-	-	<b>4 646</b>
Effets publics et valeurs assimilées	2 037	-	-	-	-	2 037
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 042	1 567	-	-	-	2 609
<b>Autres actifs</b>	<b>66</b>	<b>1 791</b>	-	-	-	<b>1 857</b>
Avals et endos	-	2	-	-	-	2
Autres actifs	66	1 789	-	-	-	1 855
<b>Total</b>	<b>173 262</b>	<b>47 745</b>	<b>897</b>	<b>675</b>	<b>630</b>	<b>223 209</b>

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

Au 31 décembre 2008

(en millions d'euros)	Créances saines			Créances saines en impayées		Total
	Strong	Medium	Sub-standard	Impaired		
Comptes d'encaissement	1 234	–	–	–	–	1 234
Portefeuille de transaction actif	58 643	6 732	–	–	–	65 375
Effets publics et valeurs assimilées	40 885	–	–	–	–	40 885
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 400	2 957	–	–	–	9 357
Prêts et créances sur les établissements de crédit	10 724	944	–	–	–	11 668
Prêts et créances sur la clientèle	634	2 831	–	–	–	3 465
Actifs sous option juste valeur	515	–	–	–	–	515
Effets publics et valeurs assimilées	–	–	–	–	–	–
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	–	–	–	–	3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	–	–	–	–	–	–
Prêts et créances sur la clientèle	512	–	–	–	–	512
Instruments dérivés	88 416	16 797	–	–	–	105 213
Prêts et créances au coût	46 272	31 131	560	173	420	78 556
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 369	4 885	16	–	–	27 270
Prêts et créances sur la clientèle	23 903	26 246	544	173	420	51 286
Investissements financiers	1 096	1 303	–	–	–	2 399
Effets publics et valeurs assimilées	309	–	–	–	–	309
Obligations et autres titres à revenu fixe	787	1 303	–	–	–	2 090
Autres actifs	–	4 829	–	–	–	4 829
Avals et endos	–	3	–	–	–	3
Autres actifs	–	4 826	–	–	–	4 826
<b>Total</b>	<b>196 176</b>	<b>60 792</b>	<b>560</b>	<b>173</b>	<b>420</b>	<b>258 121</b>

### Compensation des produits dérivés

Compte tenu des règles de compensation imposées par l'IAS 32 sur les actifs et passifs financiers du groupe, la juste valeur des dérivés n'a pas été compensée à hauteur de 57 milliards EUR au 30 juin 2009 (40 milliards EUR au 30 juin 2008 et 85 milliards EUR au 31 décembre 2008).

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2009			Au 30 juin 2008			Au 31 décembre 2008		
	Valeur nette comptable	Montants pouvant être compensés <sup>1</sup>	Risque de crédit net total	Valeur nette comptable	Montants pouvant être compensés <sup>1</sup>	Risque de crédit net total	Valeur nette comptable	Montants pouvant être compensés <sup>1</sup>	Risque de crédit net total
<b>Produits dérivés</b>	<b>62 745</b>	<b>(56 870)</b>	<b>5 875</b>	51 929	(40 022)	11 907	105 213	(85 022)	20 191

1 Par des produits dérivés envers les mêmes contreparties.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### *Evaluation des dépréciations*

La Direction évalue régulièrement l'adéquation du niveau des dépréciations sur créances douteuses grâce à un examen détaillé du portefeuille de prêts, à une comparaison entre les statistiques de défaillance et de défaut de paiement et les données historiques et à une estimation de l'impact de la conjoncture économique actuelle.

Il existe deux types de dépréciations sur créances – celles évaluées individuellement et celles évaluées collectivement – présentés dans la Note 2 g du Document de référence 2008 (pages 72 et 73).

### **Gestion de la liquidité et du financement**

La gestion de la liquidité et du financement n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2008 (pages 136 à 138).

### *Dettes moyen et long terme*

L'encours de la dette moyen et long terme au 30 juin 2009 est de 11,2 milliards EUR, stable par rapport au 31 décembre 2008. Au cours du premier semestre, les émissions se sont élevées à 2,0 milliards EUR dont une émission réalisée en janvier 2009 pour 1,5 milliard EUR avec une maturité de 5 ans. Les tombées du semestre se sont élevées à 2,0 milliards EUR dont 1,5 milliard EUR provenant d'une dette arrivée à échéance en avril.

Un remboursement anticipé a été réalisé le 19 mai 2009 au titre de la dette subordonnée émise en yen pour un montant de 38 millions EUR.

### *Certificats de dépôt*

Le profil de maturité des certificats de dépôts est indiqué ci-dessous :

	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
Maturité			
Inférieur à 1 mois	<b>7 650</b>	3 621	5 449
Entre 1 et 2 mois	<b>1 700</b>	3 429	2 694
Entre 2 et 3 mois	<b>3 227</b>	4 718	4 330
Au-delà de 3 mois	<b>620</b>	1 533	371
	<b>13 197</b>	13 301	12 844

### *Ratio réglementaire*

HSBC France respecte le coefficient réglementaire de liquidité imposé par la Banque de France sous la supervision de la Commission Bancaire en conservant au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 un ratio largement supérieur à 100. Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, le ratio moyen de liquidité de HSBC France s'est établi à 116 % sur base individuelle.

### **Gestion des risques de marché**

La surveillance des risques de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le retour sur risque, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut du Groupe en tant qu'établissement financier de premier plan et intervenant majeur en matière de produits et services financiers.

La gestion des risques de marché n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2008 (pages 138 à 145).

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Les outils du contrôle permanent des risques de marchés

#### La Value at Risk

L'un des principaux outils utilisés par le Groupe pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la Value at Risk (ci-après "la VaR"). HSBC France s'est doté d'un modèle interne pour calculer la VaR.

La VaR est une technique qui permet d'évaluer les pertes potentielles encourues sur les positions de risque, du fait de variations de taux et de cours de marché à un horizon de temps déterminé et pour un niveau de probabilité donné (99 % dans le cas du Groupe). HSBC France calcule la VaR chaque jour. Le modèle de VaR utilisé par HSBC France, à l'instar du Groupe, se fonde sur des simulations historiques.

Le modèle de simulation historique définit des scénarios futurs plausibles à partir de séries temporelles de taux de marché, en tenant compte des interrelations entre les différents marchés et taux, telles que les liens entre les taux d'intérêt et les taux de change, par exemple. Les variations potentielles de cours de marché sont calculées à partir des données de marché des deux années précédentes. Le modèle interne de HSBC France a été revalidé par la Commission bancaire en 2007 pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Depuis janvier 2007, HSBC France calcule la perte potentielle maximale à un horizon de 1 jour.

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. A titre d'illustration :

- l'utilisation de données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature ;
- le choix d'un horizon de 1 jour suppose que toutes les positions peuvent être soit liquidées, soit couvertes en l'espace d'une journée. Il est possible que cette méthode ne permette pas de prendre suffisamment en compte le risque de marché en période de liquidité très réduite qui n'autoriserait pas la liquidation ou la couverture de l'intégralité des positions en l'espace d'une seule journée ;
- par définition, le niveau de probabilité de 99 % ne permet pas de prendre en compte les pertes au-delà de ce niveau de probabilité ; et
- la VaR est calculée sur la base d'expositions courantes à la clôture de l'activité et ne reflète par conséquent pas forcément les expositions en cours de séance.

Conscient des limites de ce modèle, HSBC France remédie à ces lacunes en instituant des limites de sensibilité. Des scénarii de stress sont en outre appliqués tant aux portefeuilles individuels qu'aux positions consolidées de HSBC France. Ces scénarii de stress sont définis par un groupe de spécialistes à Paris (responsables de marché, contrôleurs) selon les règles et pratiques du Groupe.

La VaR capture les facteurs de risques classiques directement observables au quotidien : change, taux d'intérêts, cours des actions, etc., mais ne prend pas en compte les variations potentielles de paramètres plus exotiques tels que les corrélations, les risques de bases, les paramètres de retour à la moyenne, les anticipations de dividendes futures, etc. Ainsi, HSBC France calcule depuis le 31 décembre 2007 une VaR complémentaire (VaR Add-On) au titre des facteurs de risques exotiques.

La VaR 1 jour des Marchés, à la fois sur les opérations de marché et de gestion du risque structurel de taux, s'élevait à :

(en millions d'euros)	VaR 1 jour sans	
	périmètre Add-On	VaRAdd-On
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>22,48</b>	<b>7,1</b>
Au 31 décembre 2008	21,15	7,0

(en millions d'euros)	VaR 1 jour sans périmètre Add-On			VaR Add-On		
	Moyenne	Minimum	Maximum	Moyenne	Minimum	Maximum
<b>2009</b>	<b>20,87</b>	<b>15,89</b>	<b>26,76</b>	<b>6,8</b>	<b>5,8</b>	<b>7,9</b>
2008	11,49	6,1	28,56	4,8	3,3	7,9

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

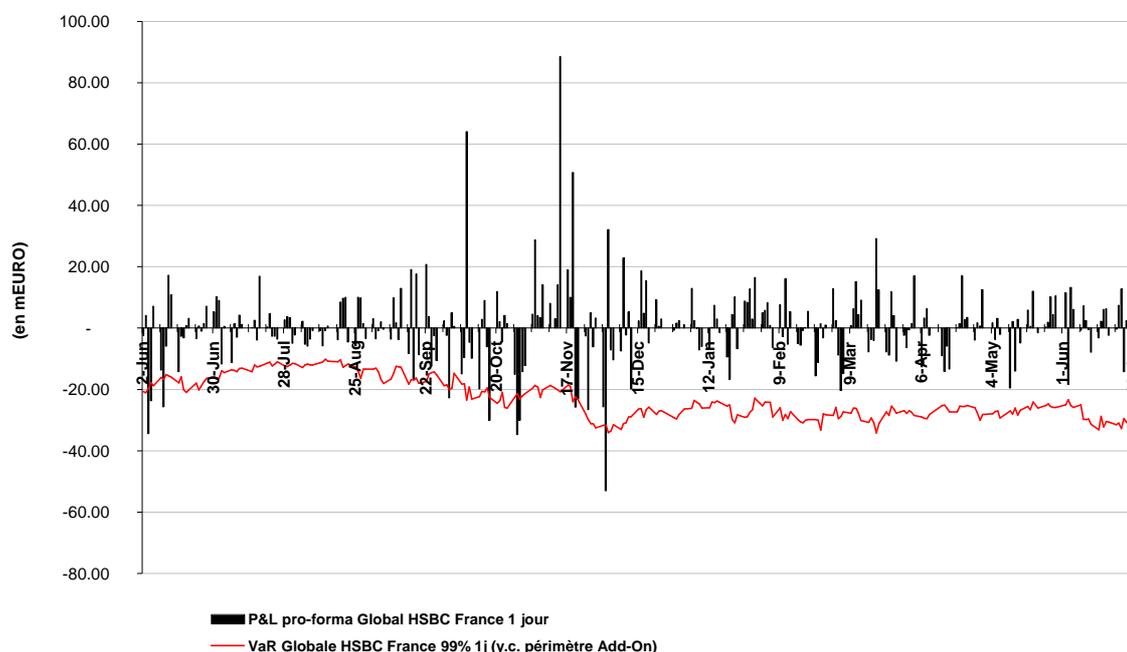
### Back-testing

Ce processus de contrôle a posteriori du modèle est effectué sur la base de VaR 99 % 1 jour comparée à des résultats quotidiens “pro forma” déterminés à partir des variations des prix de marché à positions inchangées. Cet exercice est réalisé à J+2, par activité et sur l’ensemble des positions de marché de HSBC France.

Il permet de valider le modèle utilisé en s’assurant que, dans 99 % des cas, le résultat effectivement constaté est inférieur, en valeur absolue, à la VaR 1 jour calculée.

### Back-testing pro forma juin 2008 – juin 2009

(en millions d’euros)



Les données de back-testing ne font pas apparaître de dépassement sur le premier semestre 2009.

Au mois de juin 2009, le nombre de dépassements sur une année glissante est de 6.

### Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Le Groupe a pour politique de soumettre à des tests indépendants à l'échelle du Groupe les processus d'évaluation et de vérification de cours concernant les instruments financiers inscrits au bilan à leur juste valeur. Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les actifs du portefeuille de négociation, les instruments financiers sous option juste valeur, les obligations liées aux ventes de titres à découvert, l'ensemble des instruments financiers dérivés et les titres de placement.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de Marchés du Groupe.

Toutes les politiques significatives en matière d'évaluation et toute modification de ces politiques doivent être approuvées par la Direction Financière. Les normes internes de remontées d'informations mises en œuvre par le Groupe exigent que les services de Contrôle financier du Groupe soient indépendants des activités de prises de risques, les services financiers étant chargés en dernier ressort de déterminer les justes valeurs figurant dans les états financiers et de s'assurer du respect des politiques de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Opérations de marché

Le risque de marché inhérent au portefeuille d'opérations de marché est suivi et contrôlé, tant au niveau du portefeuille que des positions, grâce à l'utilisation de techniques complémentaires, telles que la VaR et la valeur actuelle d'un point de base, assorties de tests de stress et de sensibilité et de plafonds de concentration. Ces méthodologies permettent de quantifier l'impact de mouvements de marché donnés sur les capitaux.

Les autres dispositifs de contrôle consistent à limiter les opérations individuelles de négociation à une liste d'instruments autorisés fixée par le département Traded Markets Development and Risk et à mettre en œuvre des procédures drastiques d'approbation des nouveaux produits. La négociation de produits dérivés complexes est notamment concentrée à des niveaux appropriés d'expertise produit et soumise à des systèmes de contrôle stricts.

La politique de HSBC France en matière de couverture consiste à gérer le risque économique de la façon la plus appropriée, sans s'inquiéter de savoir si une comptabilité de couverture pourra être appliquée, dans le cadre des limites concernant la volatilité potentielle des résultats publiés. La ventilation de la VaR des opérations de marché est présentée ci-après par type de risque, par positions prises avec intention de négociation et par positions prises sans intention de négociation (non significatives au niveau de HSBC France) :

### VaR Trading des opérations de marché par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>0,23</b>	<b>23,93</b>	<b>2,70</b>	<b>22,78</b>
Au 31 décembre 2008	0,27	17,04	6,53	21,20
Moyenne				
<b>2009</b>	<b>0,37</b>	<b>21,26</b>	<b>4,71</b>	<b>20,25</b>
2008	0,33	12,97	4,07	11,75
Minimum				
<b>2009</b>	<b>0,13</b>	<b>15,22</b>	<b>2,68</b>	<b>14,98</b>
2008	0,09	6,79	1,58	5,96
Maximum				
<b>2009</b>	<b>0,88</b>	<b>28,38</b>	<b>7,95</b>	<b>26,96</b>
2008	0,75	27,17	7,22	28,02

### Positions prises avec intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>0,23</b>	<b>21,12</b>	<b>2,70</b>	<b>21,26</b>
Au 31 décembre 2008	0,27	16,69	6,53	19,97
Moyenne				
<b>2009</b>	<b>0,37</b>	<b>20,80</b>	<b>4,71</b>	<b>18,82</b>
2008	0,33	12,16	4,07	9,65
Minimum				
<b>2008</b>	<b>0,13</b>	<b>14,78</b>	<b>2,68</b>	<b>14,07</b>
2008	0,09	5,45	1,58	5,96
Maximum				
<b>2008</b>	<b>0,88</b>	<b>27,73</b>	<b>7,95</b>	<b>22,73</b>
2008	0,75	27,30	7,22	23,79

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Positions prises sans intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
<b>Au 30 juin 2009</b>	–	<b>1,52</b>	–	<b>1,52</b>
Au 31 décembre 2008	–	1,23	–	1,23
Moyenne				
<b>2009</b>	–	<b>1,34</b>	–	<b>1,34</b>
2008	–	2,12	–	2,11
Minimum				
<b>2009</b>	–	<b>0,91</b>	–	<b>0,91</b>
2008	–	0,94	–	0,94
Maximum				
<b>2009</b>	–	<b>2,78</b>	–	<b>2,78</b>
2008	–	4,23	–	4,23

### Déclaration d'exigence de fonds propres

Le modèle interne permet de calculer quotidiennement les Value at Risk de toutes les positions. Il a été validé par la Commission bancaire pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008, il couvre un périmètre représentant la quasi-totalité du risque général de marché de HSBC France. Les risques qui ne sont pas couverts par le modèle interne sont mesurés en utilisant la méthode forfaitaire recommandée par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et transposée dans la réglementation française par le règlement CRBF 95-02.

Les exigences de fonds propres au titre des risques de marché se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	<i>BRI</i>	<i>CAD</i>	<i>BRI</i>	<i>CAD</i>
<b>Modèle interne<sup>1</sup> :</b>	<b>359,9</b>	<b>359,9</b>	364,1	364,1
Risque de change	<b>4,02</b>	<b>4,02</b>	4,5	4,5
Risque général de taux	<b>358,7</b>	<b>358,7</b>	321,7	321,7
Risque global action	<b>83,1</b>	<b>83,1</b>	99,2	99,2
Effet de compensation risque global	<b>(85,9)</b>	<b>(85,9)</b>	(61,3)	(61,3)
<b>Risques forfaitaires :</b>	<b>72,1</b>	<b>72,1</b>	69,8	69,8
Risque de change	–	–	–	–
Risque général de taux	–	–	–	–
Risque spécifique de taux	<b>72,1</b>	<b>72,1</b>	69,8	69,8
Risque global action	–	–	–	–
Risque spécifique action	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>432,0</b>	<b>432,0</b>	433,9	433,9

1 Y compris le périmètre Add-On.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Gestion des fonds propres et couverture des risques et ratios réglementaires

#### Calcul et allocation des fonds propres

La Commission bancaire est l'autorité de tutelle du groupe HSBC France. Les informations relatives à l'adéquation des fonds propres lui sont adressées et c'est elle qui fixe les exigences minimales de fonds propres applicables au groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution de la réglementation ou des méthodes de calculs au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Les principes de calcul et de gestion des fonds propres du Groupe HSBC France sont détaillés dans le Document de référence 2008 en pages 55 à 58.

Le Groupe en France ne publie pas de données Pilier 3, mais celles-ci figurent dans les déclarations que HSBC Holdings communique dans la rubrique Relations Investisseurs de son site Internet.

#### Etat des fonds propres réglementaires

Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des fonds propres réglementaires :

#### Ventilation des fonds propres

(en millions d'euros)

	<b>30 juin 2009 Bâle II</b>	31 décembre 2008 Bâle II
<b>Fonds propres de base :</b>		
Capitaux propres part du groupe	5 541	5 228
Intérêts minoritaires	48	48
Moins : dividendes versés à la société mère	(250)	-
Moins : éléments faisant l'objet d'un traitement prudentiel	(34)	(68)
Moins : écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(373)	(375)
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(72)	(123)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(177)	(174)
<b>Total des fonds propres de base</b>	<b>4 683</b>	4 536
<b>Fonds propres complémentaires :</b>		
Réserves de réévaluation des immobilisations et plus-values latentes sur titres disponibles à la vente	97	100
Titres subordonnés à durée indéterminée et titres subordonnés à durée déterminée	181	221
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(72)	(123)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(177)	(174)
<b>Total des fonds propres complémentaires</b>	<b>29</b>	24
Investissements dans d'autres établissements bancaires ou financiers	(4)	(4)
<b>Total des fonds propres</b>	<b>4 708</b>	4 556
<b>Total des risques pondérés Bâle I</b>	<b>46 007</b>	48 949
<b>Total des risques pondérés Bâle II</b>	<b>43 937</b>	47 784

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

	<b>30 juin 2009 Bâle II</b>	31 décembre 2008 Bâle II
<b>Ratios prudentiels :</b>		
Total des fonds propres	<b>10,7 %</b>	9,6 %
Fonds propres de base	<b>10,7 %</b>	9,5 %

Les données ci-dessus ont été calculées conformément à la Directive bancaire de l'Union européenne et aux normes prudentielles de la Commission bancaire. Le groupe a respecté, à tout moment, les exigences de fonds propres imposées par la Commission bancaire en 2009 et en 2008.

En 2008, HSBC France a consenti un prêt subordonné de 650 millions EUR à HSBC Bank plc conduisant à dépasser la franchise égale à 10 % des fonds propres ; 177 millions EUR ont été déduits des fonds propres de base et 177 millions EUR des fonds propres complémentaires au 30 juin 2009 (174 millions EUR au 31 décembre 2008).

### *Fonds propres de base*

Retraite des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres, la variation nette résulte principalement du résultat du premier semestre soit 261 millions EUR diminué de l'acompte sur dividende de 250 millions EUR et de la variation du spread de crédit sur la dette émise pour 67 millions EUR.

### *Fonds propres complémentaires*

Retraite des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres qui minorent les fonds propres complémentaires de 249 millions EUR, la diminution des fonds propres complémentaires est de 43 millions EUR et s'explique principalement par le remboursement anticipé d'une dette subordonnée.

### *Ratio de solvabilité international Bâle II*

Le ratio de solvabilité international Bâle II du groupe HSBC France s'élève à 10,7 % au 30 juin 2009 pour un minimum de 8 %. Pour les seuls fonds propres de première catégorie (noyau dur), le ratio du groupe s'élève à 10,7 % (pour une norme minimale de 4 %).

Le total des fonds propres du groupe HSBC France selon la définition Bâle II s'élève à 4,7 milliards EUR au 30 juin 2009, dont 4,7 milliards EUR au titre du noyau dur.

Les équivalents risques pondérés relatifs aux différentes catégories de risques sont de 43,9 milliards EUR et se répartissent ainsi :

(en milliards d'euros)	<b>Au 30 juin 2009</b>
Risques de crédits	<b>34,5</b>
Risques de marché	<b>5,4</b>
Risques opérationnels	<b>4,0</b>
<b>Total</b>	<b>43,9</b>

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### Contrôle des grands risques

Le groupe HSBC France respecte les règles imposées par la Commission bancaire :

- limitation à un montant égal à 20 % des fonds propres sur un groupe de clients considéré comme un seul et même bénéficiaire "Investment Grade", 15 % pour un bénéficiaire "Non-Investment Grade" ;
- limitation à huit fois les fonds propres du total des risques dépassant unitairement 10 % des fonds propres. Pour HSBC France, au 30 juin 2009, onze groupes dépassaient individuellement 10 % des fonds propres nets.

### Dépréciation pour risques

Les dépréciations relatives aux risques clientèle au 30 juin 2009 couvrent à hauteur de 47,5 % l'ensemble des créances douteuses et contentieuses du groupe HSBC France.

### Ratio de liquidité

Les ratios réglementaires du groupe HSBC France reflètent la bonne couverture du risque de liquidité. Le coefficient réglementaire de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à un mois, s'est établi en moyenne sur le premier semestre 2009 à 116 % pour HSBC France sur base individuelle.

### Entités ad hoc

Voir les commentaires du Document de Référence 2008 (page 146).

## 9 Engagements de financement et de garantie

### (a) Engagements de financement et de garantie

(en millions d'euros)	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
<b>Montants notionnels</b>			
<i>Engagements de garantie donnés</i>			
Cautions, avals et autres garanties	-	-	-
Garanties et actifs donnés en garantie	<b>6 468</b>	7 537	7 117
Autres	<b>29</b>	96	109
	<b>6 497</b>	7 633	7 226
<b>Engagements de financement donnés</b>			
Crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	<b>303</b>	356	387
Emissions non tirées et crédits revolving	-	25	-
Autres engagements de financement, lignes de crédit et autres engagements :			
- à un an ou moins	<b>5 252</b>	9 573	5 138
- à plus d'un an	<b>12 134</b>	13 416	11 140
	<b>17 689</b>	23 370	16 665

Le tableau ci-dessus fait apparaître les montants notionnels en principal des opérations de hors-bilan pour compte de tiers. Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Le total des montants notionnels n'est pas représentatif des besoins de liquidité futurs.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### (b) Garanties

Le groupe consent des garanties et engagements similaires au profit de tiers clients et d'autres entités du groupe. Ces garanties sont généralement consenties dans le cadre normal des activités bancaires du groupe. Les principaux types de garanties consenties et le montant potentiel maximal des décaissements futurs qui pourraient être exigés du groupe se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
<b>Type de garantie</b>			
Garanties financières <sup>1</sup>	<b>439</b>	318	896
Lettres de crédit stand-by constituant des garanties financières <sup>2</sup>	<b>677</b>	1 287	878
Autres substituts de crédit direct <sup>3</sup>	<b>289</b>	231	261
Garanties de livraison et de bonne exécution <sup>4</sup>	<b>1 543</b>	1 460	1 544
Garanties de soumission <sup>4</sup>	<b>28</b>	149	56
Lettres de crédit stand-by afférentes à des opérations spécifiques <sup>4</sup>	-	59	-
Autres garanties liées à des transactions <sup>4,5</sup>	<b>3 492</b>	4 033	3 482
Autres garanties	<b>29</b>	96	109
<b>Total</b>	<b>6 497</b>	7 633	7 226

- Les garanties financières comprennent notamment les engagements de remplir les obligations de clients ou d'entités du groupe au cas où ces clients ou entités ne les honorerait pas.*
- Les lettres de crédit stand-by sont des garanties financières qui engagent irrévocablement HSBC France à effectuer des règlements au profit de tiers au cas où un client n'honorait pas un engagement.*
- Les autres substituts de crédit direct incluent les lettres de crédit de réassurance et les lettres de crédit d'échanges commerciaux émises sans clause autorisant l'émetteur à conserver la propriété des livraisons sous-jacentes.*
- Les garanties de livraison et de bonne exécution, les garanties de soumission et autres garanties liées à des transactions sont des engagements par lesquels le garant s'oblige à effectuer un règlement en cas de survenue d'un événement dissocié du profil de crédit du client.*
- Y compris les garanties données par le groupe en faveur des autres entités du Groupe HSBC pour 641 millions EUR au 30 juin 2009 (1 066 millions EUR au 30 juin 2008, 1 185 millions EUR au 31 décembre 2008).*

Les montants inscrits dans le tableau ci-dessus correspondent à l'exposition maximale du groupe sur un grand nombre d'engagements de garantie individuels. Les risques et expositions issus des garanties sont recensés et gérés conformément aux politiques et procédures générales de gestion des risques de crédit mises en place par le groupe.

Les garanties dont l'échéance est supérieure à un an sont soumises aux procédures de révision annuelle des crédits mises en œuvre par le groupe.

Lorsque le groupe octroie une garantie au profit d'un client, il conserve le droit de recouvrer auprès de ce client tout montant versé au titre de cette garantie.

### Provisions constituées au titre des obligations du groupe en matière de garanties données

(en millions d'euros)	<b>30 juin 2009</b>	30 juin 2008	31 décembre 2008
Cautions, avals et garanties	-	-	-
Autres garanties	<b>2</b>	3	3

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 10 Ventilation des résultats par métier

Les activités de HSBC France sont principalement réalisées en France et sont organisées selon les lignes de clientèle suivantes : Banque de particuliers (y compris le métier d'assurance), Banque d'entreprises, Banque de financement, d'investissement et de marchés et Banque privée.

HSBC France s'appuie sur divers services administratifs et fonctions centrales dont le coût est réparti entre les métiers, de façon systématique et cohérente.

Au 31 décembre 2008, figure principalement dans la colonne "Autres" le résultat dégagé par la cession des filiales bancaires régionales.

(en millions d'euros)	30 juin 2009	30 juin 2008 publié	30 juin 2008 retraité <sup>1</sup>	31 décembre 2008 publié
<b>Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit</b>				
Banque de particuliers	344	439	346	754
Banque d'entreprises	294	349	274	649
Banque de financement, d'investissement et de marchés	866	635	627	799
Banque privée	31	46	46	82
Autres	(158)	(4)	(3)	1 515
<b>Total périmètre France</b>	<b>1 377</b>	<b>1 465</b>	<b>1 290</b>	<b>3 799</b>
Ajustement de périmètre	(87)	(101)		(166)
<b>Total périmètre légal</b>	<b>1 290</b>	<b>1 364</b>		<b>3 633</b>
<b>Résultat avant impôt</b>				
Banque de particuliers	20	82	23	91
Banque d'entreprises	39	105	53	122
Banque de financement, d'investissement et de marchés	496	331	323	172
Banque privée	1	9	9	7
Autres	(156)	(5)	(4)	1 461
<b>Total périmètre France avant dépréciation des survaleurs</b>	<b>400</b>	<b>522</b>	<b>404</b>	<b>1 853</b>
Dépréciation des survaleurs	-	-		-
<b>Total périmètre France</b>	<b>400</b>	<b>522</b>		<b>1 853</b>
Ajustement de périmètre	(55)	(72)		(109)
<b>Total périmètre légal</b>	<b>345</b>	<b>450</b>		<b>1 744</b>
<b>Total des actifs</b>				
Banque de particuliers	14 118	7 339		12 371
Banque d'entreprises	10 477	14 867		13 399
Banque de financement, d'investissement et de marchés	217 124	201 148		238 760
Banque privée	897	1 086		1 158
Autres	335	(285)		337
	<b>242 950</b>	<b>224 155</b>		<b>266 025</b>

1 Retraité des résultats des banques régionales réalisés au 1er semestre 2008 - Cession des banques régionales réalisée le 2 juillet 2008.

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 11 Transactions avec les parties liées

#### Transactions avec les autres parties liées du Groupe

Au 30 juin 2009, le groupe HSBC France ne consolide par mise en équivalence qu'un nombre limité d'entités. Les transactions liées avec ces entités présentent des montants non significatifs.

Les transactions détaillées ci-après incluent les montants dus ou à recevoir d'autres entités du Groupe HSBC.

(en millions d'euros)	<b>Solde au 30 juin 2009</b>	Solde au 30 juin 2008	Solde au 31 décembre 2008
<b>Actif</b>			
Portefeuille de transaction	<b>5 443</b>	5 108	3 235
Actifs financiers sous option juste valeur	<b>4</b>	-	3
Instruments dérivés	<b>18 989</b>	16 787	36 434
Prêts et créances sur les établissements de crédit	<b>5 259</b>	6 502	3 799
Prêts et créances sur la clientèle	<b>418</b>	397	709
Investissements financiers	<b>170</b>	272	194
Autres actifs	<b>1 355</b>	2 019	2 483
Comptes de régularisation	<b>53</b>	87	91
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	<b>14 811</b>	20 843	19 723
Comptes créditeurs de la clientèle	<b>86</b>	275	153
Portefeuille de transaction	<b>2 764</b>	3 962	282
Instruments dérivés	<b>19 083</b>	16 598	35 224
Autres passifs	<b>2 062</b>	1 010	3 864
Comptes de régularisation	<b>23</b>	158	71
Dettes subordonnées	<b>150</b>	150	150
(en millions d'euros)	<b>Solde au 30 juin 2009</b>	Solde au 30 juin 2008	Solde au 31 décembre 2008
<b>Compte de résultat</b>			
Intérêts et produits assimilés <sup>1</sup>	<b>79</b>	257	539
Intérêts et charges assimilées <sup>1</sup>	<b>126</b>	526	972
Commissions (produits)	<b>61</b>	78	141
Commissions (charges)	<b>79</b>	76	131
Résultat net de cession des investissements financiers	<b>-</b>	-	-
Autres produits d'exploitation	<b>1</b>	1	2
Dividendes reçus	<b>-</b>	-	6
Frais généraux et administratifs	<b>23</b>	23	59

<sup>1</sup> Y compris intérêts sur portefeuille de transaction (actif et passif), pour 30 millions EUR en juin 2009 (166 millions EUR en décembre 2008).

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (suite)

### 12 Litiges

Au 30 juin 2009, il n'existe pas de litige ou d'arbitrage susceptible d'avoir une incidence sensible sur la situation financière de HSBC France, son activité, son résultat, et le cas échéant sur le groupe HSBC France.

### 13 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement matériel postérieur à la date de clôture qui nécessiterait une correction ou un ajustement des états financiers au 30 juin 2009.

### 14 Liste des sociétés consolidées

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 sur le périmètre publié dans le Document de référence 2008.

<i>Sociétés consolidées</i>	<i>Pays</i>	<i>Méthode de consolidation (*)</i>	<i>Activité principale</i>	Part du capital détenue par le groupe HSBC France	
				30 juin 2009	31 décembre 2008
<b>Entrées du périmètre :</b>					
SAF Chang jiang shi liu	France	IG	Société financière	100,0	-
SAF Chang jiang shi wu	France	IG	Société financière	100,0	-
<b>Cessions :</b>					
France Titrisation	France	MEE	Société de services	-	33,3
<b>Liquidations :</b>					
HSBC Republic Assurance SARL	France	IG	Courtier d'assurances	-	100,0
SCI Neuilly Vichy	France	IG	Sté immobilière	-	100,0
<b>Déconsolidations :</b>					
Global Marco High Risk	France	IG	Société financière	-	89,7
Sinopia Danube 2015	France	IG	Société financière	-	74,9
Sinopia Global Equities	France	IG	Société financière	-	57,7

(\*) IG: Intégration globale – MEE : Mise en équivalence.

**Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2009** (suite)**3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2009**

*Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de HSBC France S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une très forte volatilité sur les marchés financiers et par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que HSBC France a appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 août 2009

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Pascal Brouard  
Associé

Paris, le 27 août 2009

BDO France - Léger & associés  
Michel Léger  
Associé

## Gouvernement d'entreprise

---

### Composition du Conseil d'Administration au 27 mai 2009

Stuart Gulliver	Président du Conseil d'Administration
Peter Boyles	Administrateur Directeur Général
Christophe de Backer	Administrateur Directeur Général Délégué
Gilles Denoyel	Administrateur Directeur Général Délégué
Jean Beunardeau	Administrateur
Evelyne Cesari	Administrateur élue par les salariés
Michel Gauduffe	Administrateur élu par les salariés
Stephen Green	Administrateur
Philippe Houzé	Administrateur
Thierry Jacquaint	Administrateur élu par les salariés
Igor Landau	Administrateur
Thierry Moulonguet *	Administrateur
Philippe Pontet	Administrateur
Philippe Purdy	Administrateur élu par les salariés
Marcel Roulet	Administrateur
Peter Shawyer	Administrateur
Brigitte Taittinger	Administrateur
Jacques Veyrat *	Administrateur

\* Nommé par l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2009.

## **Événements récents**

---

### **Événements postérieurs au dépôt du Document de Référence**

Néant.

### **Événements postérieurs au 30 juin 2009**

De nouveaux produits et services sont régulièrement proposés aux clients du Groupe HSBC en France. Des informations sont disponibles sur les sites internet du groupe, notamment à travers les communiqués de presse accessibles via le site internet [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr).

Il n'existe aucun changement significatif ou détérioration significative de la situation financière ni des perspectives de HSBC France ou de ses filiales survenu depuis le 30 juin 2009, date des derniers états financiers vérifiés et publiés.

## **Responsable du document de référence et des compléments d'informations et Responsables du contrôle des comptes**

---

### **Responsable du document de référence et des compléments d'informations**

- **Nom du responsable**

M. Peter Boyles, Directeur Général

- **Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de cette actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 38, qui ne contient pas de réserves et qui présente une observation relative aux nouvelles normes d'application obligatoire.

A ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 27 août 2009

Le Directeur Général, Peter Boyles

## Responsable du document de référence et des compléments d'informations et Responsables du contrôle des comptes (suite)

### Responsables du contrôle des comptes

Titulaires	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat
KPMG <sup>1</sup> Représenté par M. Pascal Brouard 1, cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex	2001	2006	2012
BDO France - Léger & associés <sup>2</sup> Représenté par M. Michel Léger 52, rue La Boétie 75008 Paris	2007	-	2012
<b>Suppléants</b>			
M. Gérard Gaultry <sup>1</sup> 1, cours Valmy 92923 Paris la Défense Cedex	2001	2006	2012
M. François Allain <sup>1</sup> 2, rue Hélène Boucher 78286 Guyancourt Cedex	2007	-	2012

1 *Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.*

2 *Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.*

## Table de concordance et de référence

La table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe XI) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du document de référence D.09-344 que le présent document actualise.

Rubriques de l'annexe XI du règlement européen n° 809/2004	Pages du document de référence déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2009 sous le n° D.09-0344	Pages du présent document d'actualisation
1. Personnes responsables	192	41
2. Contrôleurs légaux des comptes	192	42
3. Facteurs de risques	55-61, 127-146	23-33
4. Informations concernant l'émetteur		
4.1. Histoire et évolution de la société	176	-
5. Aperçu des activités		
5.1. Principales activités	2-7	3-7
5.2. Principaux marchés	2-7	3-7
6. Organigramme		
6.1. Description sommaire du groupe	couverture int., 2-7, 158-166	-
6.2. Dépendance de l'émetteur vis-à-vis d'autre entités du groupe	-	-
7. Informations sur les tendances	190-191	40
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	-	-
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
9.1. Organes d'administration et de direction	8-17	39
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	30	-
10. Principaux actionnaires		
10.1. Contrôle de l'émetteur	18, 180	-
10.2. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	-	-
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1. Informations financières historiques	62	-
11.2. États financiers	63-151, 154-161	-
11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles	152-153, 154	-
11.4. Date des dernières informations financières	63	-
11.5. Informations financières intermédiaires et autres	-	8-37
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	59	37
11.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	190	40
12. Contrats importants	176	-
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	-	-
14. Documents accessibles au public	174	44

## Table de concordance et de référence (suite)

---

La présente actualisation du document de référence comprend le rapport financier semestriel :

- Attestation du responsable page 41
- Rapport de gestion pages 3 à 7
- Etats financiers consolidés résumés pages 8 à 37
- Rapport des contrôleurs légaux des comptes page 38

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 63 à 151 et 152 à 153 du document de référence n° D.09-0344 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2009.

Les chapitres des documents de référence non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Ces documents sont disponibles sur le site [www.hsbc.fr](http://www.hsbc.fr) et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC France  
103 avenue des Champs Élysées  
75419 Paris Cedex 08.